

Mail N° 2 – 12 septembre 2011 : C-R CTPD (carte scolaire rentrée) – CAPD (nominations rentrée – alerte promotions...)

CTPD du jeudi 8 septembre 2011

Mesures de Carte scolaire de rentrée

Le SNUDI-FO a défendu tous les dossiers qui lui avaient été confié.

Aucune décision n'a été prise à l'issue du CTPD, l'Inspecteur d'Académie réservant la communication de ses décisions au lendemain.

Ce procédé est une remise en cause des instances paritaires, l'IA ne donnant pas de réponse sur les dossiers présentés, mettant ainsi un terme à la discussion, la décision étant prise hors instance paritaire.

Le SNUDI-FO a prévenu les écoles concernées et mis sur le site, dès réception le lendemain, les mesures arrêtées par l'Inspecteur d'académie.

CAPD du samedi 10 septembre 2011 à 9h30

Affectations de rentrée

Alors que les nominations des collègues encore sans poste, était un point important de cette CAPD, qu'elles sont attendues par les collègues concernés et les écoles dans lesquelles il manque des enseignants, **seules les nominations sur les mesures de carte scolaire de rentrée sont communiquées au délégués du personnel.**

L'administration annonce que les nominations des collègues sans poste se poursuivront samedi après-midi. Le document devrait nous parvenir lundi dans l'après-midi.

L' élu du personnel du SNUDI-FO demande la tenue d'une CAPD pour statuer sur le projet soumis par l'administration, afin de contrôler le respect des règles de nomination et les vœux des collègues.

Cette demande n'est reprise par aucun autre syndicat et l'IA balaie cette exigence d'un revers de manche au mépris des règles statutaires !

Alerte promotions !

Non à la promotion au mérite !

L'Inspecteur d'Académie annonce une « réflexion sur un nouveau barème des promotions » qui prenne en compte d'avantage la note et le mérite professionnel !

Le prétexte donné est un jugement du TA de Marseille qui aurait donné raison à un personnel contestant sa non-promotion au grand choix depuis plusieurs années alors que ses notes sont exceptionnelles. La raison est la volonté ministérielle d'introduire le mérite dans toutes les opérations concernant la carrière des enseignants.

Le SNUDI-FO s'est bien évidemment opposé à un tel projet et a rappelé son opposition à l'avancement actuel à trois vitesses et sa revendication d'un avancement plus rapide pour tous.

Elections Professionnelles du 13 au 20 octobre 2011

Attention : Vote électronique !

**La profession a besoin d'un syndicat indépendant.
Ce syndicat indépendant a besoin de vos voix !**

En octobre, je vote FO et je fais voter FO !

Dès à présent, il faut activer votre boîte professionnelle académique « @mel ouvert » afin de pouvoir récupérer votre mot de passe et participer au vote. Voir la procédure sur le site ou dans le mail.